



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2021
Salles des Associations, Cour Masséna
Le vendredi 2 juillet 2021 à 18h30

Association : Assa Escalade
Adresse : Centre jeunesse et sport
Stade Paul Charpin Domaine des Semboules
06600 Antibes
Tél : 0633333316
Courriel : info@assa-escalade.fr

Ordre du jour

Ouverture et mot de bienvenue	2
Appel de noms / Confirmation de Quorum	2
Adoption de l'ordre du jour	3
Rapport moral du Président	4
Adoption du rapport moral	10
Résultats du sondage	10
Point sur les adhésions	11
Présentation du rapport financier	12
Cotisation 2021-2022	15
Remise et aide financière	16
Projets de SAE avec la mairie	16
Propositions/Orientations pour la saison 2021-2022	18
Remerciements	19
Election et/ou renouvellement des membres du Conseil d'Administration	20

Ouverture et mot de bienvenue

Le 2 juillet 2021 à 18h30, les membres de l'association ASSA ESCALADE se sont réunis à la salle des associations sis cours Masséna - Antibes, en respectant les préconisations Covid en vigueur, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de leur président.

L'Assemblée était présidée par Mr David LAGANE, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Olivier TAFANI, secrétaire de l'association. 57 des membres étaient présents ou représentés (36 présents et 21 procurations).

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation des comptes
- Rapport moral et financier
- Election des membres du conseil d'administration pour l'année 2021-2022

Appel de noms / Confirmation de Quorum

Présents : 36
Procurations : 21
Total : 57 Présents ou représentés

Les statuts de l'association précisent un quorum de $\frac{1}{8}$ des 251 membres : soit 32 membres.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée.



Ordre du jour



- Ouverture et mot de bienvenue
- Vérification du quorum (1/8)
 - Procurations (7 max par adhérents), appel des noms
- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport moral du président
- Résultat du sondage
- Rapport financier du trésorier
- Prix de la cotisation 2021-2022
- Propositions pour la saison 2021/2022
 - Les Semboules 3000
 - Le pilier de la bouillide
 - La salle privée
- Remerciements
- Election du nouveau conseil d'administration

Adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président

Le président présente un compte-rendu de l'activité du club pour la saison 2020-2021.

Les faits marquants de la saison 2020-2021 sont :

- Le covid-19 qui a obligé le club à continuer d'organiser d'autres activités extérieures notamment
- Avec 251 licenciés, le club marque le premier retrait de son histoire après le pic de 306 adhérents la saison précédente.
- L'obtention d'une nouvelle SAE privée et extérieure du Mont de Saint-Jean.
- L'organisation des trois premiers stages ASSA en Avril, Juillet et Août avec Sophie.
- L'ouverture de la section Sport-Santé permettant d'accueillir les patients revenant d'ALD (Affection longue durée)



Rapport moral



1. Covid 19 : le point
2. Compétition ASSA BLOC 2eme édition
3. Les trois SAE antiboises remises à niveau !
4. Formations
5. ~~Week-End d'Intégration~~
6. ~~Voyage Toussaint~~
7. Et aussi

Concernant le COVID-19, la fédération FFME a indiqué dans un courrier :

“En tout état de cause, si les statuts de l'association n'excluent pas expressément la possibilité d'un remboursement de la cotisation, il n'en demeure pas moins que ce dernier n'a pas lieu d'être, la cotisation ne constituant pas la contrepartie d'une prestation de service.”

Le club décide de ne pas rembourser les cotisations étant donné les activités qui ont été maintenues lorsqu'il a été possible de le faire à distance (séance de sport via zoom, activités

avec les enfants à distance etc) et les activités supplémentaires proposées à la sortie du confinement.

Néanmoins, si le plan de relance porté par le PSF 2021 le permet une mesure incitative de rentrée est à l'étude pour nos adhérents.



Covid 19



Ce qui a été annulé	Ce qu'il a été possible de faire
Accès aux murs aux autonomes	Depuis le 19 mars accès au Mont Saint Jean le mercredi et le soir (adulte). Depuis Juin accès à Audiberti et à LDV
Cours encadrés enfants	✓ Les cours enfant ont pu être maintenu à l'intérieur jusqu'à janvier, puis ont été fait à l'extérieur lorsque que ça a été interdit, reprise en intérieur au 26 mai
Cours encadrés adultes	✓ Début des cours à Mont Saint Jean depuis Mars
Sorties encadrées adultes	✓ 3 sorties encadrées en début d'année puis sortie grande voie en fin d'année
1 sortie encadrée enfant	✓ 3 sorties encadrée en début d'année ✓ Sortie encadrée à Bréa ✓ Sortie à la fin d'année (6 juin)
Stages enfant	✓ 12 Avril au 23 Avril 2021 ✓ Stages vacances d'été
Séances PPG	✓ séances de PPG en ligne ✓ séances de PPG en personne à partir d'Avril
Les séances Yoga	✗

Le club a pu continuer à faire croître l'accueil des jeunes à 126 (118 jeunes la saison précédente). Le club a réussi cette année à accepter 80% des demandes d'inscriptions, et ainsi de conforter l'offre à la population antiboise en réponse à l'engouement de ce sport.

Le club offre aujourd'hui des activités pour les 4-18 ans, et cette année l'accueil des patients atteint d'ALD (Affection longue durée) avec l'initiative Sport Santé et la mairie d'Antibes.



Année 2020-2021



Reprise ~~très~~ relativement difficile

- section **enfants** :
 - changements de planning
 - modification des horaires
 - restrictions salle
 - ...
- section **adultes** :
 - pas d'Audiberti/LDV en sept- oct
 - des groupes limités à 6
 - une reprise progressive depuis le mois de mars
 - un accès normal aux salles début juin

Comme les années précédentes, le club :

- Avait prévu des cours débutant enfant du mercredi de 13h30 à 20h et du samedi 13h15 à 19h15 qui ont été maintenu dès que possible. Les cours manquants ont été dans la mesure du possible remplacés par des cours en extérieur sur falaise
- Avait prévu des cours débutant adulte du mercredi et du jeudi 19h30 - 22h qui n'ont pas pu avoir lieu comme prévu. Mais ont été dans la mesure du possible substitués sous forme de sorties extérieures pour être conforme aux restrictions sanitaires.
- A reconduit l'encadrement d'un entraînement sportif de Préparation Physique Généralisée d'une heure par semaine.
- A organisé une dizaine de sorties encadrées adultes et une dizaine de sorties encadrées enfants
- A annulé le voyage - Toussaint 2020 et annulé le voyage - Pâques à cause du Covid-19.
- A pu organiser les formations PSC1 (premiers secours) et EPI (Equipement de Protection Individuel)
- A formé 1 initiateur SAE (Caroline)
- A formé 4 initiateurs SNE (Maxime, David, Philippe, Franck)
- Le club continue l'usage du nouvel outil pour l'inscription des participants aux activités du club : Meetup (meetup sera abandonné au profit de SPOND pour la prochaine saison).
- Le club a remis en place la visioconférence Zoom et sa chaîne Youtube afin d'assurer la continuité sociale et sportive pendant le Covid-19



Nouveautés



- Accès à l'Institut Mont Saint Jean ... pour les Adultes !!
- Lancement de la saison Sport Santé
- Formation PSC1, SAE, SNE, EPI
- Forum sur le site du club
- Achat de modules et nouvelles prises
- Instagram de l'ASSA Escalade
- Agent Comptable

Cette année le club a conduit les actions supplémentaires suivantes :

- Deuxième compétition club L'ASSA 'Contest 2021' (Juin 2021), qui avait pour objectif de contextualiser et d'appréhender une compétition pour nos jeunes. Cela dans un contexte amical et bon enfant. En raison du Covid-19 celui-ci a eu lieu pendant les séances habituelles permettant à chaque adhérent d'y prendre part en respectant la réglementation.
- Mise en place du Sport Santé : sur recommandation de leur médecin et de la maison de Santé, c'est ainsi une dizaine de personnes atteinte d'ALD (Affection longue durée) qui ont pu essayer l'escalade.
- La mise en place d'un partenariat avec le Mont de Saint Jean et son mur extérieur
- La mise en place de nombreux stages : Pâques 2021, Juillet 2021 et Août 2021.
- Un cours débutant adulte le lundi 21h - 22h encadré par Nicolas Ponsot
- Un cours supplémentaire enfant le lundi soir pour l'équipe compétition enfant.
- A pu organiser avant interdiction du au COVID-19 deux samedi à la salle de Bréa de Saint Martin du Var
- A pu organiser un accès à Bréa à Saint Martin du Var en extérieur sur seulement deux samedis avant l'arrêt demandé par le département des alpes maritimes au CT06 et de la convention non applicable à l'extérieur...
- La mise en place de 2 après-midi encadrées pour les jeunes sport étude natation du collège d'Antibes. En extérieur et en salle privée de BLOC.

ASSA ESCALADE MONTAGNE ESCALADE

Sport-santé

- 3x initiateurs formés spécifiquement à l'automne 2020 par le CREPS d'Antibes (3x 6 jours de formation) : **Céline, Franck, Stéphanie.**
- Mise en place du partenariat **PASS FORMSANTÉ** avec la ville d'Antibes
- 2 séances d'essai avec 8 bénéficiaires du pass-formsanté
- 1 premier cycle mis en place du 6 mai au 1er juillet 2021 au MSJ



ASSA ESCALADE MONTAGNE ESCALADE

Formation 2021

- Rappel, le club prend en charge vos frais de formation en échange d'encadrement dans le club pour les heures de stage
- Nouvelle formatrice SAE : Caro
- 4x Nouveaux initiateurs SNE (pré-requis passeport bleu) : Philippe, David, Franck et Maxou !
- Formation Gestion des EPIs / 3x adhérents formés : Stéphanie, Sylvain et Philippe !
- Formation PSC1 : premiers secours 10 membres formés en décembre ! Des dates seront proposées à la rentrée prochaine

Au niveau des Équipements de protection individuelle (EPI), la formation des responsables EPI de la session 2019-2020 annulée à cause du Covid-19 et reportée une première fois au dernier trimestre 2020, a pu enfin être assurée au deuxième trimestre 2021.

ASSA ESCALADE MONTAGNE ESCALADE

Stage ASSA au MSJ 2021

Stage club L'ASSA 2021, Avril 2021
Pour objectif de mobiliser les jeunes pendant les vacances scolaires.

Bilan du stage enfant :

- 119 enfants accueillis pendant deux semaines
- Cours tous niveaux : du vrai débutant à l'expert
- 60% nouveaux enfants du MSJ ou extérieurs au club
- Note de 90/100 (questionnaire satisfaction) ! Succès



ASSA ESCALADE MONTAGNE ESCALADE

Compétition ASSA bloc 2021

Deuxième compétition club L'ASSA Bloc 2021

Mercredi 9 Juin et Samedi 12 Juin avait pour objectif de contextualiser et d'appréhender une compétition pour nos jeunes. Cela dans un contexte amical et bon enfant.

Au delà des résultats de chacun c'est un moment de convivialité et aussi pour certains d'un dépassement de soi !



ASSA ESCALADE MONTAGNE ESCALADE

Nettoyage et nouvelles voies

- Le club a rempli la mission de **nettoyer les prises** et d'**ouvrir** des nouvelles voies à Mont Saint Jean, aux Semboules et à LDV
- Il n'a pas été possible de le faire à Audiberti, les gymnases étaient fermés à cause du covid, cela avait été fait l'année précédente.
- Pourtant, ce service **n'est pas prévu dans les conventions** avec les lycées et la mairie.
- Le club doit sans cesse expliquer à l'importance pour l'apprentissage de l'escalade de changer régulièrement les voies
- On entend :
 - o "On ne doit pas toucher aux prises pour la sécurité"
 - o "Pas d'accès en dehors de vos créneaux"
 - o "Ne pas toucher les voies avant le bac"

L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.

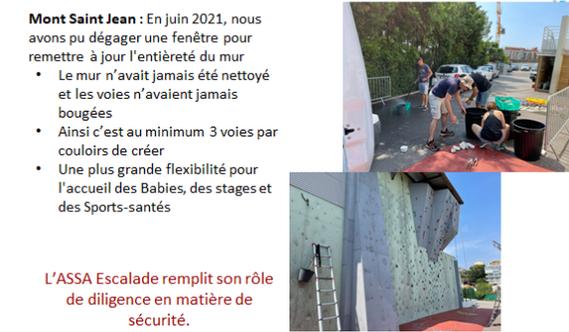
ASSA ESCALADE MONTAGNE ESCALADE

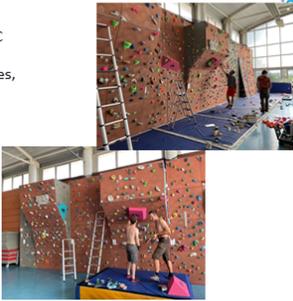
Nettoyage et nouvelles voies Mont Saint Jean

Mont Saint Jean : En juin 2021, nous avons pu dégager une fenêtre pour remettre à jour l'entièreté du mur

- Le mur n'avait jamais été nettoyé et les voies n'avaient jamais bougées
- Ainsi c'est au minimum 3 voies par couloirs de créer
- Une plus grande flexibilité pour l'accueil des Babies, des stages et des Sports-santés

L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.



 <h2>Nettoyage et nouvelles voies Semboules</h2> <p>Les Semboules (Paul Charpin) : Avec l'objectif de la compétition ASSA BLOC en Juin 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> démontage et nettoyage des prises, Redéfinitions des blocs et voies d'escalade Ajout de volume Coût club : <ul style="list-style-type: none"> — temps des bénévoles — deux ouvriers — matériels  <p>L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.</p>	 <h2>Nouveaux volumes et nouvelles voies à LDV</h2> <p>LDV : Remise à jour des voies et ajouts de volume en Juin 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Redéfinitions des blocs et voies d'escalade Ajout de volumes  <p>L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.</p>
---	--

Pour la troisième fois, Steve Mercadier organise une sortie escalade avec l'Institut Médico Educatif Pierre Merly : des adolescents et jeunes adultes en **situation de handicap**. Le club a acquis du matériel pour cette opération financée par une subvention du CNDS. Le club prévoit de renouveler l'opération en essayant cette fois de coordonner cette sortie avec des enfants du club lors d'une sortie, pour une meilleure intégration des pratiquants.

Les Structures Artificielles d'Escalade (SAE) utilisée par le club ont fait peau neuve, ainsi après Léonard de Vinci en juin 2019, les semboules en octobre 2019, le mur du gymnase Audiberti en Mai/Juin 2020, ce sont les semboules (contest enfant) et le Mont de Saint-Jean **en Juin 2021** qui ont été nettoyés et renouvelés ainsi que la mise en place de nouveaux volumes à Léonard de Vinci.

 <h2>Solutions apportées</h2>  <ul style="list-style-type: none"> —Un maximum de sortie extérieures (sous couvert de météo) —Accès à l'Institut Mont Saint Jean pour les enfants (création d'une convention) —Encadrements des séances par les initiateurs SAE —Stage à MSJ avec Sophie (reconduit pendant l'été) 	 <h2>Mur extérieur du Mont Saint Jean</h2> <p>Ca change la vie 🌱</p>  <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 "vrais" couloirs • En extérieur 🌧️ • Pas le samedi • Pas après 20h <p>Intérêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès facile 🚶 • En extérieur 🌞 • Accès Vacances • Provisseur accessible et à l'écoute
--	--

 <h2 style="text-align: center;">Pérennisation</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement des voies dans chaque salle • Compétition: Contest intra club jeunes • Renouvellement de l'animation à la journée des associations  	 <h2 style="text-align: center;">Matériel</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Corde à simple / double • Bibliothèque de topo • Crashpad • Matos de canyon (sac corde + remontée sur corde)  
--	---

Le président donne pouvoir au trésorier et au secrétaire pour la gestion des comptes bancaires et faire les démarches nécessaires aux demandes de subvention ou la gestion des courriers.

Adoption du rapport moral

Adopté à l'unanimité

Résultats du sondage

Comme les années précédentes, l'ASSA Escalade a conduit un sondage parmi ses membres dont les résultats sont présentés pendant l'AG. Il y a eu 80 répondant-es dont 61% pour le cours enfants et 39% pour les adultes (11% d'adultes débutants).

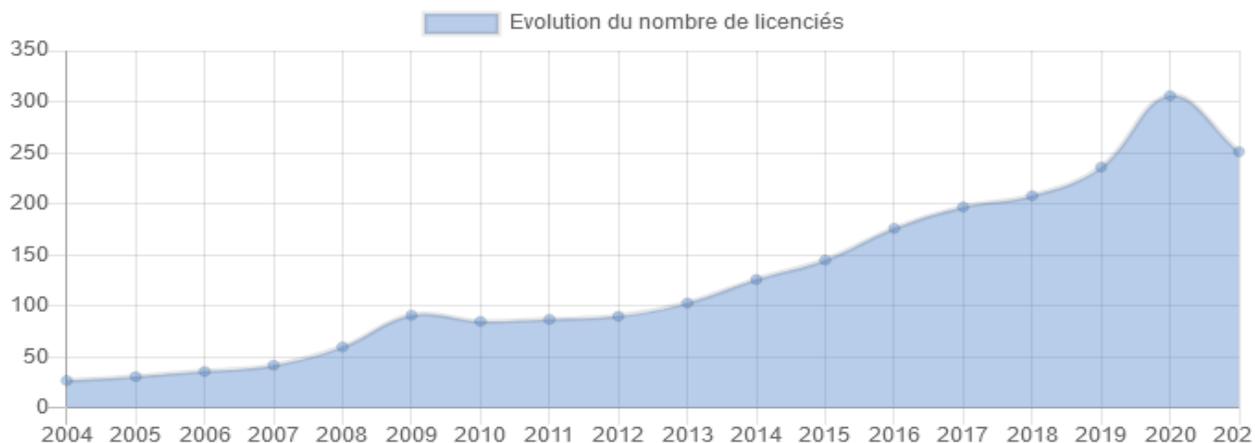
Compte tenu du contexte sanitaire, une tarification mixte des adhésions a été suggérée, afin de proposer le choix pour la saison 2021-2022 entre une adhésion classique à l'année et une adhésion trimestrielle à renouveler (plus chère à l'année mais plus flexible). Seul 1/3 des répondant-es démontrent un intérêt pour cette nouvelle option.

Les atouts du club qui ressortent de ce sondage sont la réactivité et le dynamisme face à la Covid, l'ambiance entre les membres et le nombre de sorties en falaise.

Les améliorations souhaitées par les membres sont un accès à de meilleures infrastructures, des cours plus techniques et davantage de créneaux de cours.

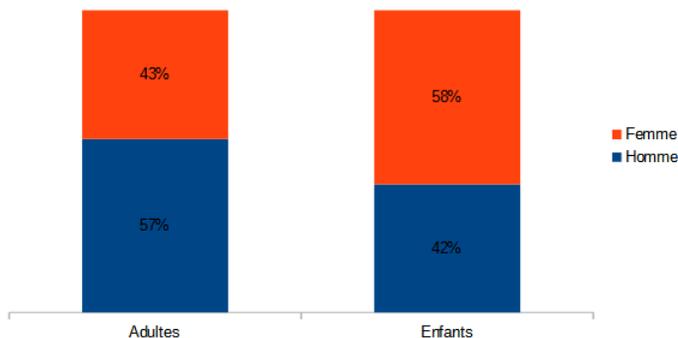
Point sur les adhésions

L'ASSA connaît une baisse historique de -17% cette saison 2020-2021, pour un total en recul de 251 adhérents, dont 126 enfants et 125 adultes. Année Covid-19. Pour mémoire la saison précédente avait un effectif de 306 membres.



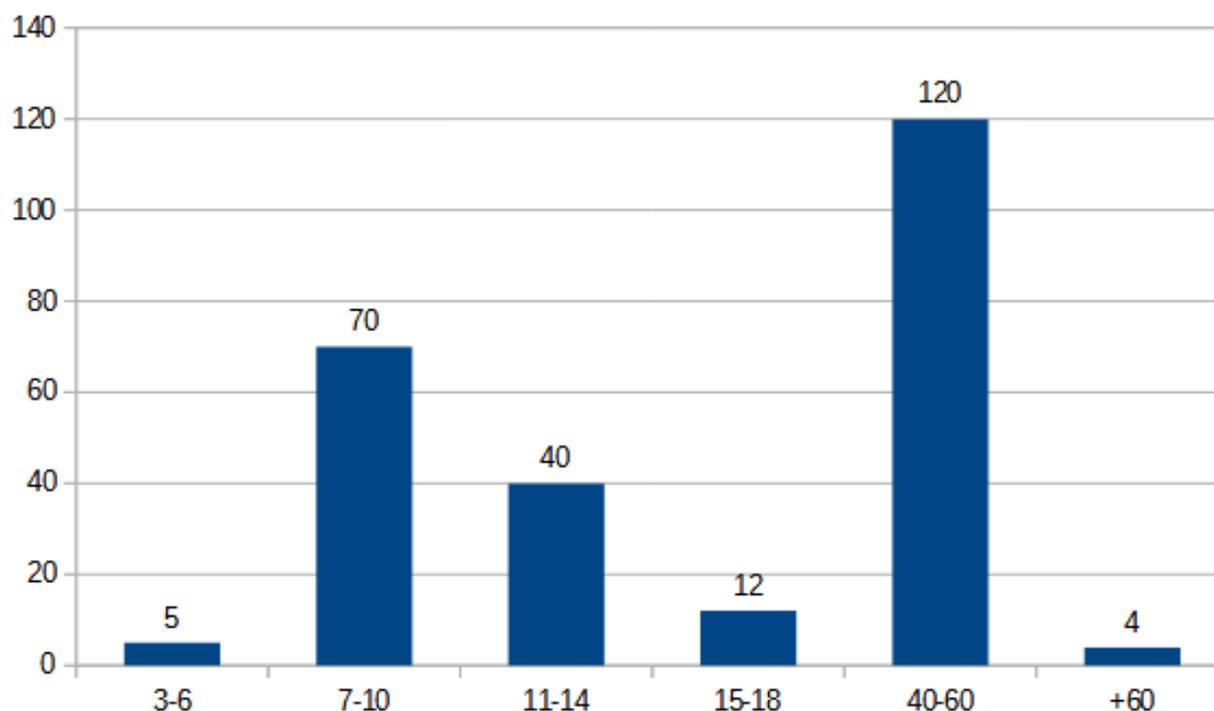
Saison : 2021	Homme	Femme	Total
Licence(s) Adulte	70	52	122
Licence(s) Jeune	53	72	125
Licence(s) Famille adulte	2	1	3
Licence(s) Famille jeune	0	1	1
TOTAL	125	126	251

La répartition socio-démographique du club est aussi déséquilibrée chez les adultes (F:43%, H:57%) que chez les enfants, mais avec une inversion genrée. Chez les enfants, c'est le nombre de filles qui est supérieur au nombre de garçons (F:58%, H:42%).



66% des membres du club résident à Antibes Juan Les pins.

La moyenne d'âge du club au global est de 26 ans, avec une moyenne de 35 ans pour la section adulte.



Les +60 ans sont très peu représentés, alors même que l'escalade est un sport s'adressant à tous les âges. Toute idée pour favoriser l'accès au club aux +60 ans est la bienvenue.

Présentation du rapport financier

Par le Trésorier

Le club continue sa progression avec une gestion saine de ses finances et un budget à l'équilibre, légèrement bénéficiaire, malgré le covid, l'augmentation des prestations proposées.

Rappel : les documents de l'expert comptable sont accessibles en ligne :

<https://assa-escalade.fr/wp-content/uploads/2021/06/Plaque-Association-310321-V2.pdf>

Des comptes validés par un expert comptable :

- Grosse baisse des revenus (adhésions) (-23%)
- Petite baisse des dépenses (-2%)
- Trésorerie au 30/06/21 : 24 517€
- Résultat exercice +7267€
- Provision remise COVID 2021-2022 : 5250€

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/03/2021	31/03/2020		
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 860.00		8 860.00	-
218200 Matériel de transport	10 800.00		10 800.00	-
281820 Amortissement sur matériel de transport	-1 940.00		-1 940.00	-
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	8 860.00		8 860.00	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	6 700.00		6 700.00	-
448700 Produits à recevoir	6 700.00		6 700.00	-
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	28 730.85	31 773.45	-3 042.60	-9.57
512000 Banque		31 423.45	-31 423.45	-100.00
512100 Banques	28 460.25		28 460.25	-
530000 Caisse	270.60	350.00	-79.40	-22.57
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	35 430.85	31 773.45	3 657.40	11.51
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	44 290.85	31 773.45	12 517.40	39.40

Minibus : immobilisations corporelles
Subvention à recevoir au 31.03 : Créances

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/03/2021	31/03/2020		
Capitaux propres				
Capital social ou individuel dont versé :				
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	31 773.45	31 423.45	350.00	1.11
110000 Report à nouveau créditeur	31 773.45	31 423.45	350.00	1.11
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 267.40	350.00	6 917.40	1 976.40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	39 040.85	31 773.45	7 267.40	22.87
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 250.00		5 250.00	-
487000 Produits constatés d'avance	5 250.00		5 250.00	-
EMPRUNTS ET DETTES	5 250.00		5 250.00	
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF	44 290.85	31 773.45	12 517.40	39.40

Provision remise COVID : produits constatés d'avance 5250€

Revenus 60 964€ (-23%)

- -21,5% de cotisation (-14 863€)
- -27% de subvention (-2 570€)
- Commune +1 000€
- Conseil Général +880€
- PSF (Nouvel exercice) -4 450€

Dépenses 122 220€ (-2%)

- -13% Encadrement adultes (5 806€)
- -15% Encadrement enfants (14 139€)
- +669% Ouverture voie (1 000€)
- -7% Achat matériel (5 414€)

- -25% Achat licence (15 472€)
- Nouvelles dépenses
- 650€ Assurance auto
- 904€ Expert comptable
- +21% Bénévolat (68 523€)

La présentation des comptes 2021-2022 est approuvée à l'unanimité.

Cotisation 2021-2022

Par le Trésorier

La fédération FFME augmente sa cotisation de 3€ (1,5€ l'année passée et 1,5€ cette année) pour absorber la condamnation de la fédération lors d'un accident d'escalade et l'impact sur l'assurance.

Le club a très peu augmenté ses cotisations sur les 5 dernières années, malgré plus de prestations proposées.

ENFANT :

Il est proposé pour 2021/2022 d'avoir une cotisation unifiée à 275€ pour la section enfant (coût réel de 127€ après la déduction des impôts).

ADULTE :

Les montants suivants sont proposés pour la cotisation adulte :

- 230€ pour un cours débutant le lundi soir à Audiberti
- 230€ pour un cours débutant mercredi Audiberti
- 230€ pour un cours débutant jeudi Léonard de Vinci
- 180€ pour un accès libre aux salles pour les autonomes
- 130€ pour les déjà licenciés FFME dans un autre club
- 100€ pour les Sport santé et les seniors

Les tarifs évoluent au cours de l'année

- A partir du 18 décembre 2021 : tarif de début d'année -20€
- A partir du 5 février 2022 : tarif de début d'année -40€
- A partir du 9 avril 2022 : tarif de début d'année -60€

Adopté : Pour (56), Contre (1), Abstention (0)

Remise et aide financière

Un budget de 1000€ sera alloué à l'ouverture de l'escalade à des populations prioritaires

- non imposables
- personne de +60 ans
- programme sport Santé
- handi escalade

Par exemple : une aide de 50€ sur demande pour l'inscription ou l'équipement

Adopté : Pour (57), Contre (0), Abstention (0)

Projets de SAE avec la mairie

Le club a rencontré en Juin 2020 M. Gilli, adjoint au sport à la mairie d'Antibes, pour relancer la discussion au point mort sur les besoins du club d'infrastructures à la hauteur de ses ambitions. 2 dossiers ont été présentés : le projet sportif club et les 3 projets de SAE.

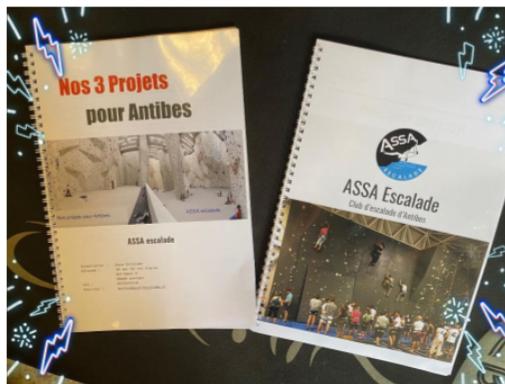
- Profitant de la période Covid de confinement, les cadres du club et les encadrants ont mis au point un projet sportif pour les 3 prochaines années.
- Avec le soutien de la ligue FFME, le club a soumis un dossier approfondi et a présenté 3 projets pour la mairie d'Antibes.



Reprise des discussions avec la mairie pour la modification ou la création de SAE adaptés à la taille et aux besoins du club



<https://www.youtube.com/watch?v=6sC3KRxLU54>



Un premier projet : redéfinition de la salle des Semboules pour en faire une salle de bloc de niveau départemental à moindre frais : environ 80000€.

Deux autres projets : installation en extérieur d'une structure d'entraînement sur des sites comme le CREPS ou le terrain des Semboules (à l'image du pôle Tremplin sport de Voiron).

Le projet idéal étant la création d'une salle d'escalade à l'image de la salle Entre Temps à Besançon.

La mairie ignore nos relances alors que nous proposons des projets adaptés (de 60k€ à 300k€).

Propositions/Orientations pour la saison 2021-2022

Plusieurs orientations vont être étudiées par le Conseil d'Administration pour la nouvelle saison :

- Vos Encadrants : Gaëtan et Julien rejoignent Lionel pour renforcer l'équipe pédagogique
- Enfant : un cours de plus performance
- Enfant : des sorties à Bréa le dimanche
- Enfant : on continue la Baby escalade 17-18h
- Enfant : ASSA BLOC 3ème édition en mars 2022
- Yoga : option à 50€ sur l'année pour 2 séances par mois
- Ouvreur : 50% nouvelles voies par SAE
- Bréa le vendredi soir sur ¼ de mur
- Référents : formation SAE, SNE, Psc1 et Epi gratuites aux référents et CA
- Autonome SAE : 2 cours par mois révision manips Audiberti/LDV et plus de sorties passeport vert/bleu ou grandes voies en début d'année etc...
- 1 encadrement supplémentaire : le vendredi pour parent/enfant, senior et sport santé
- Des stages pendant les vacances scolaires

Remerciements

Podium ASSA BLOC 2021 :

- | | |
|---|----------------|
| • Romane, Sohan, Maël | Podium Babies |
| • Lola, Alexis, Lucie | Podium MM |
| • Léo, Angeline, Nolan | Podium M8/S8 |
| • Evan, Tess, Yonis | Podium M10/S10 |
| • Mia, Axel, Albane | Podium M12/S12 |
| • Maeli, Naïs, Jacques (3e), Phoebe(3e) | Podium M14 |
| • Gaspard, Clément, Gabriel | Podium M18/L18 |

Vie du club :

- | | |
|--|---|
| • Caroline G | Pour la sortie GV |
| • Thomas/ Maxime
nouveaux/nouvelles | Reprise EPI, SAE et l'encadrement des |
| • Franck | Pour l'obtention inespérée du MSJ |
| • Felipe | Pour les re-équipements, l'encadrement de
la compétition bloc, les ouvertures, son bilan carbone ... |
| • Jean, Guillaume C, Svitlana | Pour le grand nettoyage de MSJ |
| • Aux adhérents | Pour votre soutien et vos idées ! |

Election et/ou renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Sont (ré)-élus au conseil d'administration :

1. Lorrie Cointet
2. Jean Rave
3. Julien Venet
4. Stéphanie Delhomenede
5. Anthony Arrigoni
6. Philippe Dupleix
7. David Lagane
8. Franck Ferront
9. Olivier Tafani
10. Jeanne Landry
11. Caroline Guillet
12. Pierre-Axel Lagadec
13. Thomas Priolo
14. Inès Kapp
15. Sylvain Rodhain

Adopté à l'unanimité

Antibes, le 19 septembre 2021, Le Procès-Verbal est relu et approuvé par :

David LAGANE

Président

Franck FERRONT

Trésorier

Olivier TAFANI

Secrétaire

